



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE

INFO N° 28

Limeuil,
Le 6 mars 2012



1. Agenda 21

Le 22 février dernier, Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, nous a confirmé que notre projet territorial de développement durable a été reconnu **"Agenda 21 local France"** au titre de la Stratégie nationale de développement durable.

Nous félicitons toute l'équipe du Comité Agenda 21 de Limeuil, animée par madame Dinah Mackenzie Peers, et tous ceux qui les ont aidé et soutenu.

Pour fêter cette reconnaissance, nous sommes heureux de vous inviter à la cérémonie qui se tiendra le 13 mars prochain à 16h30, salle du château, en présence de Madame Anne Couvez de la DREAL Aquitaine (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui a suivi tous ces mois notre dossier et de Monsieur Philippe Ducène, Conseiller Général et Président de la Communauté de communes du Terroir de la Truffe.

Nous pourrons tous ensemble, autour du verre de l'amitié, faire le point de nos actions et parler des actions futures.

2. Inauguration du réseau de gaz du bourg

Le réseau de gaz mis en place par le SDE 24 (Syndicat des Energies de la Dordogne) et la société Antargaz est maintenant opérationnel.

Nous sommes heureux de vous convier à l'inauguration de ce réseau qui se déroulera le 5 avril prochain à 11 h en présence des représentants de la société Antargaz, de Monsieur Philippe Ducène, Président du SDE 24 et Conseiller Général.

Un verre de l'amitié vous sera proposé dans la salle du château.



3. Assainissement collectif du bourg

Le chantier de l'assainissement collectif du bourg a été retardé par la période de grand froid que nous avons subi fin février.

La mise en service officielle aura lieu avant la fin du mois de mars 2012.

A cette occasion, nous rappelons qu'il est indispensable pour toutes les habitations, qui étaient précédemment raccordées à l'ancienne canalisation, de supprimer immédiatement les fosses septiques.

Cette obligation résulte des articles R 1331-4 et R 1331 du Code de Santé Publique.

Seules les habitations qui n'étaient pas raccordées initialement au réseau du bourg bénéficient d'un délai de 2 ans maximum pour se raccorder.

Important :

Dans ces conditions, toutes les habitations, précédemment raccordées au réseau du bourg, qui n'auraient pas fait l'objet des travaux de suppression de leur fosse septique ne pourront pas être raccordées au nouveau réseau (un tampon obturateur sera implanté dans le tabouret prévu pour l'habitation). Nous invitons donc tous ceux qui n'ont pas encore renvoyé la feuille annexe 1 qui vous a été transmise le 28 septembre 2011 à le faire sous huitaine.

Guy Thomasset

Maire de Limeuil





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Paris, le 22 FEV. 2012

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet territorial de développement durable a été reconnu « **Agenda 21 local France** » au titre de la Stratégie nationale de développement durable, dans le cadre de la sixième session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ». Cette reconnaissance, prononcée pour trois ans, me permet de souligner la qualité du projet porté et animé par votre territoire, et de vous encourager à poursuivre votre démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette décision résulte d'une double analyse de votre projet reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et du Préfet de département. Votre projet a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agendas 21, réuni à cet effet le 15 décembre 2011.

Je tiens à saluer votre engagement et celui de votre territoire dans cette démarche qui participe pleinement à l'esprit du Grenelle et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Monsieur Guy THOMASSET
Maire de Limeuil
Le Bourg
24510 LIMEUIL

